



Grand **Verdun**
Communauté d'Agglomération

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

— Année 2022 —

Sommaire

Préambule	3	RAPPORT FINANCIER	33
Territoire desservi	4	Chiffres clés 2022	34
Compétence « gestion des déchets »	5	matrice des coûts 2022	35
Organigramme du service	6	La nature des charges	36
FAITS MARQUANTS	7	La nature des produits	37
LA SENSIBILISATION	9	Participation au syndicat de traitement	38
LES INDICATEURS TECHNIQUES	13	Répartition des charges, des produits et du financement	39
Organisation des collectes	14	Coût des différents flux de déchets	40
Les quantités de service	15	Le coût des différents flux ramenés à la tonne et à l'habitant	41
Les ordures ménagères	16	Evolution des coûts du service public d'élimination des déchets	42
Le tri sélectif	19	Evolution des coûts à l'habitant par flux	43
Le verre	22	Comparaison des coûts avec d'autres collectivités	44
Les conteneurs enterrés	23	BILAN ET PERSPECTIVES	46
Les cartons des professionnels	24	Bilan 2022	47
La collecte des dépôts sauvages	25	Perspectives 2023	48
Les déchetteries	26	ANNEXES	49
La déchetterie de Thierville	28		
La déchetterie de la Grimoirie	30		
Exutoire des déchets collectés en déchetterie	31		
Bilan des tonnages	32		

Préambule

Afin d'assurer la transparence auprès des usagers du service, l'article L.2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président d'un établissement public de coopération intercommunale doit présenter chaque année un rapport sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets à son assemblée délibérante. Cette disposition est issue de la loi n° 95-101 du 02 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (loi Barnier).

Ce rapport annuel a pour objectifs :

- de rassembler les données existantes
- de permettre d'informer les citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service

Celui-ci doit contenir des indicateurs techniques et des indicateurs économiques et financiers.

Les points développés sont :

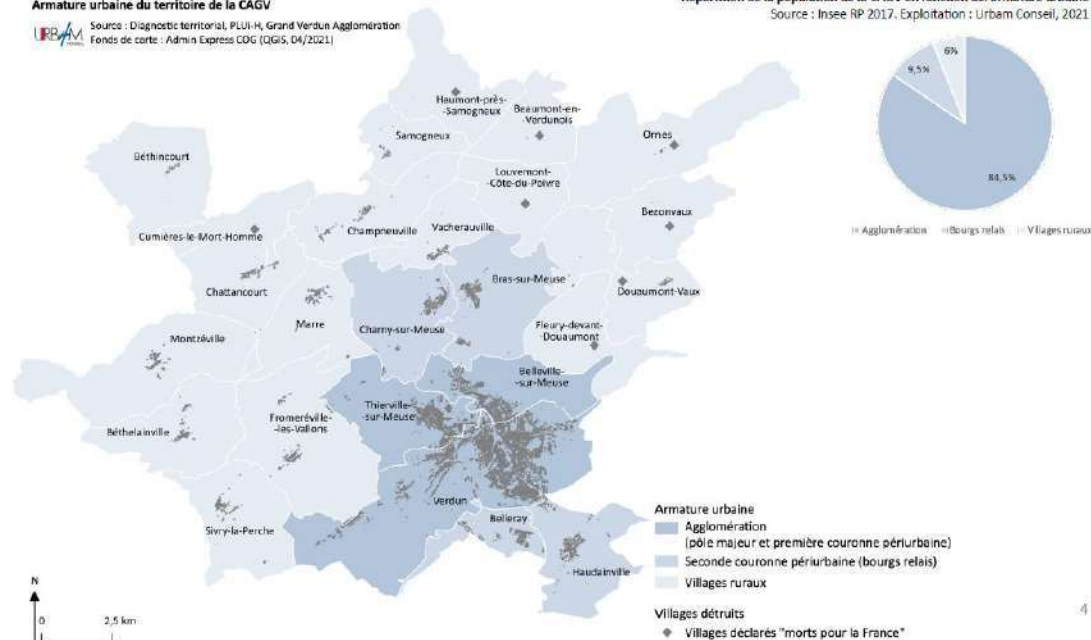
- la prévention
- les indicateurs techniques (type de collecte, jour de collecte, moyens techniques et humains)
- les indicateurs financiers
- les perspectives

Territoire desservi

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) est composée de 25 communes et compte 27 493 habitants (population municipale en 2022).

Au titre des statistiques, le territoire est classé par l'ADEME comme une zone d'habitat mixte urbain.

Armature urbaine du territoire de la CAGV
 Source : Diagnostic territorial, PLUI-H, Grand Verdun Agglomération
 Fonds de carte : Admin Express COG (CGIS, D4/2021)



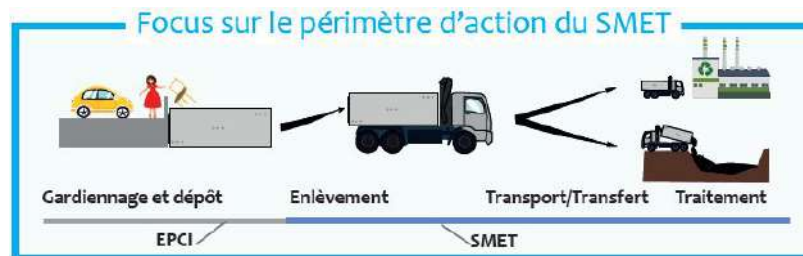
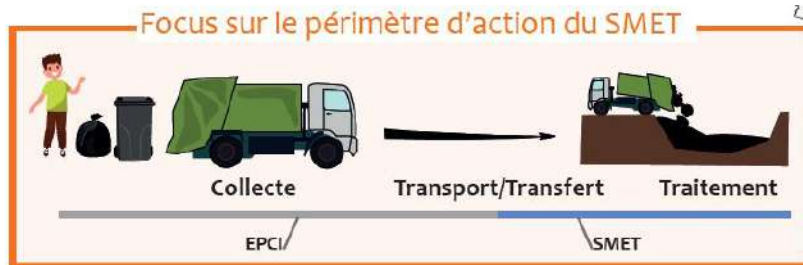
Beaumont-en-Verdunois	/
Belleray	525
Belleville-sur-Meuse	3 040
Béthelainville	161
Béthincourt	34
Bezonnvaux	/
Bras-sur-Meuse	691
Champneuville	121
Charny-sur Meuse	524

Chattancourt	179
Cumières-le-Mort-Homme	/
Douaumont-Vaux	80
Fleury-devant-Douaumont	/
Froméville-les-Vallons	206
Haudainville	941
Haumont-près-Samogneux	/
Louvemont-Côte-du-Poivre	/
Marre	162

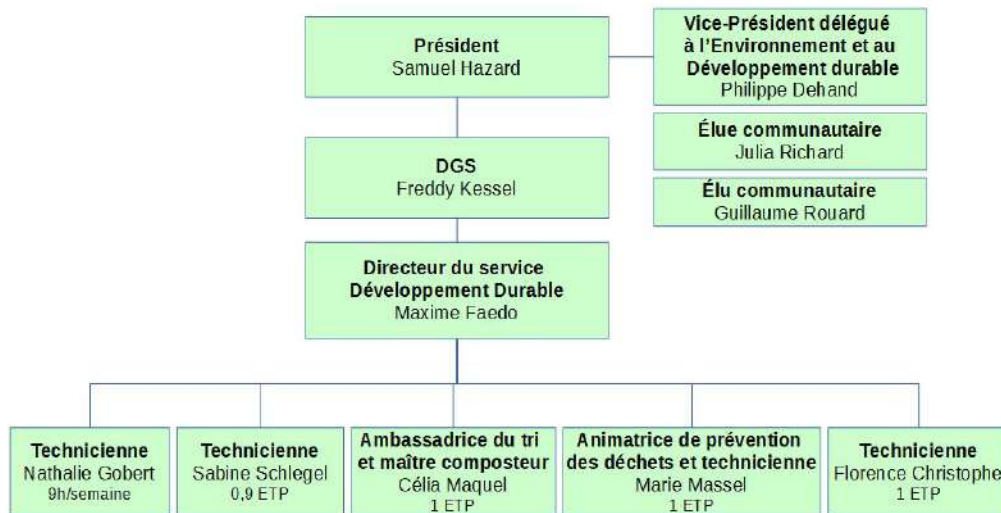
Montzéville	155
Ornes	6
Samogneux	978
Sivry-la-Perche	274
Thierville-sur-Meuse	3 165
Vacherauville	189
Verdun	16 942

Compétence “Gestion des déchets”

La CAGV exerce les compétences “collecte” et “traitement”. Depuis le 1er février 2019, la CAGV a adhéré au SMET (Syndicat Mixte d’Etude et de Traitement des déchets ménagers et assimilés), lui transférant ainsi sa compétence “traitement”.



Organigramme du pôle déchets



L'année 2020 a vu la création du service Développement Durable, issu de la scission du service Urbanisme-Habitat-Environnement. En 08/2022, le service a été renforcé par Florence Christophe.

L'équipe chargée des déchets gère :

- les marchés de prestations de services (collecte, haut de quai de la déchetterie de Thierville/Meuse), de fournitures,
- la reprise aux matériaux et déclarations aux Eco-organismes,
- la campagne de promotion du compostage, la gestion des mouvements sur l'ancienne Communauté de Communes de Charny et de Belleray,
- les containers enterrés (mise en place et déploiement des containers, dotation de badges, maintenance)
- la relation à l'utilisateur
- les marchés de collecte et traitement des déchets sur les voiries.

Ce service fait appel à d'autres services de la CAGV : finances, entretien des bâtiments, voiries, informatique, communication.

Faits marquants de l'année 2022



Collecte des biodéchets

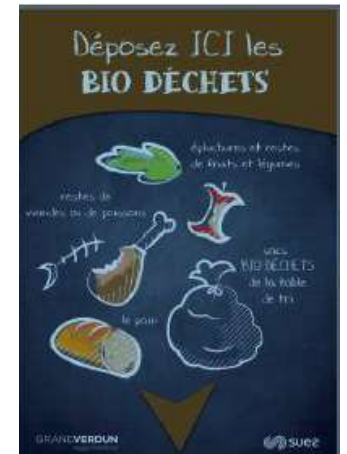
Afin d'anticiper l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024, une opération test de collecte de biodéchets a été mise en place à la rentrée scolaire en septembre 2021 dans les collèges et les lycées en partenariat avec le prestataire de collecte.

8 établissements scolaires du Grand Verdun, ont bénéficié de la dotation de 45 bacs 240 litres ainsi que d'une communication associée.

Cette collecte a pris de l'ampleur en 2022 avec 43,74 tonnes collectées. Une sensibilisation au gaspillage alimentaire a également eu lieu en amont de la collecte.

Un test a également été réalisé à partir de janvier 2022 dans un quartier de Verdun, Best village, en déployant un puis deux abris-bacs, avec dotation de bio-seaux aux habitants volontaires. Un abri-bac a également été déployé en test à Sivry la perche.

Les biodéchets sont collectés puis traités sur la plate-forme de compostage de la société Décavert à Belleville-Sur-Meuse.



La sensibilisation

Tri et recyclage



Animations scolaires

- ❖ Sensibilisation au tri des Eco-délégués dans les collèges et lycées (Vauban, Margueritte, Ste Anne, St Jean)

Autres animations

- ❖ Sensibilisation au tri et au compostage lors de la pré-rentrée du pôle Enfance (animateurs périscolaires, agents d'entretien, agents de restauration le 29/08)
- ❖ Participation à différents événements avec tenue d'un stand tri/compostage (Fête de la Nature, Fête du Printemps de la Ludothèque, marché aux Fleurs de Bras/Meuse...)

Tri dans les écoles

- ❖ 5 620 kg de papiers collectés sur l'année
- ❖ 468 kg de cartons collectés sur l'année
- ❖ installation de poubelles bi-flux dans les cours d'école primaire

Communication

Février 2022 : création de la page Facebook "développement Durable Grand Verden". Cette page permet de communiquer plus facilement avec les usagers sur les rattrapages de collecte, les résultats des caractérisations et des erreurs de tri fréquentes, les diverses actions mises en place par le service développement Durable, y compris par le pôle "espaces verts".

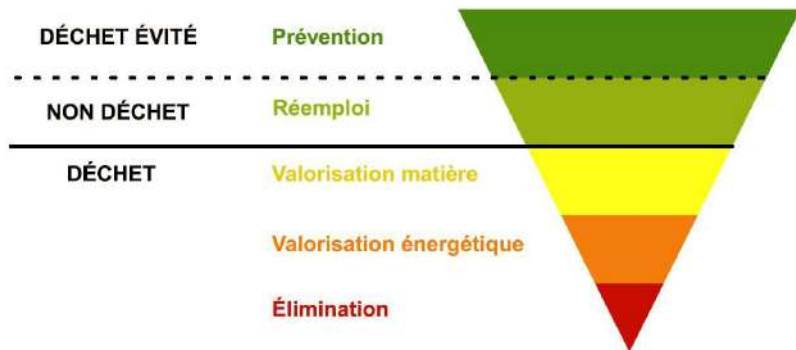
La Prévention des déchets



La Prévention des déchets, kesako?

Il s'agit de l'ensemble des actions possibles avant de jeter un objet pour réduire les quantités de déchets et/ou leur nocivité et/ou améliorer leur valorisation (recyclage, compostage...). Il est possible d'agir de la conception à l'utilisation, en passant par la fabrication, le transport ou encore la vente.

“Le meilleur déchet est celui qu’on ne produit pas !”



(Source : SMET Meuse)

Exposition Fashion Monster

Réalisée en partenariat entre le SMET et les collectivités adhérentes, cette exposition invite à se questionner sur les déchets des Meusiens.

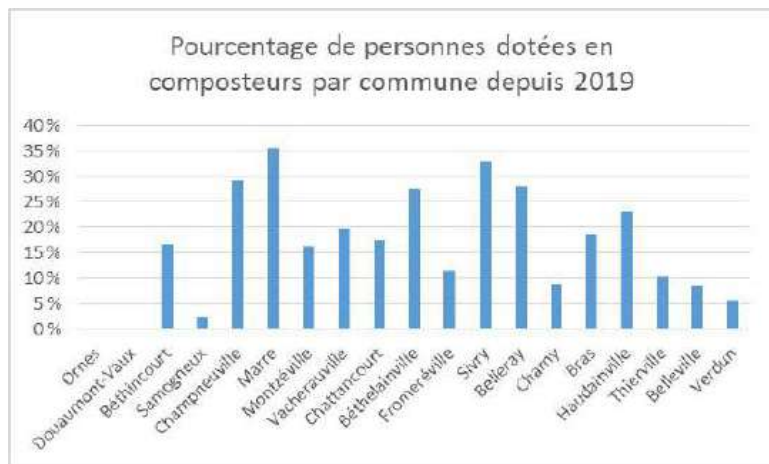
Cette exposition a été installée au Centre Social et Culturel Anthouard Pré l'Evêque du 22/11 au 14/12 lors de la SERD.



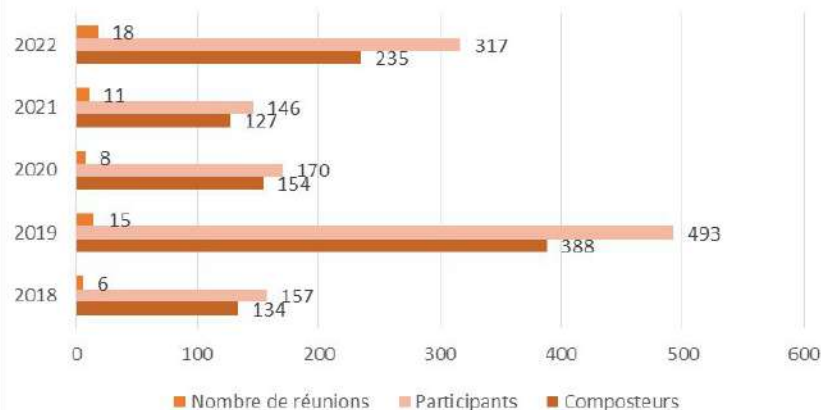
Ci-dessous un aperçu des actions du PLPDMA du SMET :

Encourager la gestion de proximité des biodéchets	1	Compostage individuel
	2	Compostage autonome et collectif
	3	Réseau Guides Composteurs
	4	Promouvoir le broyage
	5	Lutter contre le gaspillage alimentaire
Donner une seconde vie aux déchets	6	Promouvoir le réemploi et la réparation
	7	Communiquer sur les solutions déjà existantes
Renforcer les actions emblématiques de réduction des déchets	8	Promotion du stop-pub
	9	Sensibilisation à la réduction des déchets
	10	Être exemplaire au bureau
Etre exemplaire en matière de prévention des déchets	11	Etre exemplaire pendant des événements
	12	Formation et capitalisation des retours d'expérience

Focus sur le compostage



Suivi de la dotation de composteurs



Au total, 1038 composteurs ont été distribués depuis 2018.

- ❖ installation de composteurs collectifs en 2022
 - 1 site de compostage en établissement pour la cantine de l'école La Clé des Champs de Charny
 - 3 sites de compostage partagé (Centre Social Kergomard aux Planchettes, Quartier Ozomont, Lycée Margueritte-site Galland)

Promotion du broyage

La CAGV a bénéficié d'une subvention du Département pour acquérir trois broyeurs (deux électriques et un thermique) à destination des particuliers dans le cadre de sa politique de prévention des déchets.



En 2022, les broyeurs ont été empruntés 20 fois pour 80 heures d'utilisation.



La CAGV a lancé un marché de broyage de déchets verts dans les communes en 2021. Le but est de traiter sur place cette filière afin de désengorger les déchetteries et de promouvoir l'utilisation du broyat en paillage.

En 2022, six communes ont bénéficié de ce service pour un total de 100 h de broyage.

Pour le moment 12 communes sont équipées d'une plate-forme pour que les usagers y déposent leurs déchets verts.

Les indicateurs techniques

Les indicateurs techniques permettent de donner une vision d'ensemble du service, de son organisation sur le territoire, de la manière dont les déchets sont pris en charge, de leur mode de traitement et des tonnages concernés.

Organisation des collectes

La CAGV est en prestation pour l'ensemble de ses marchés.

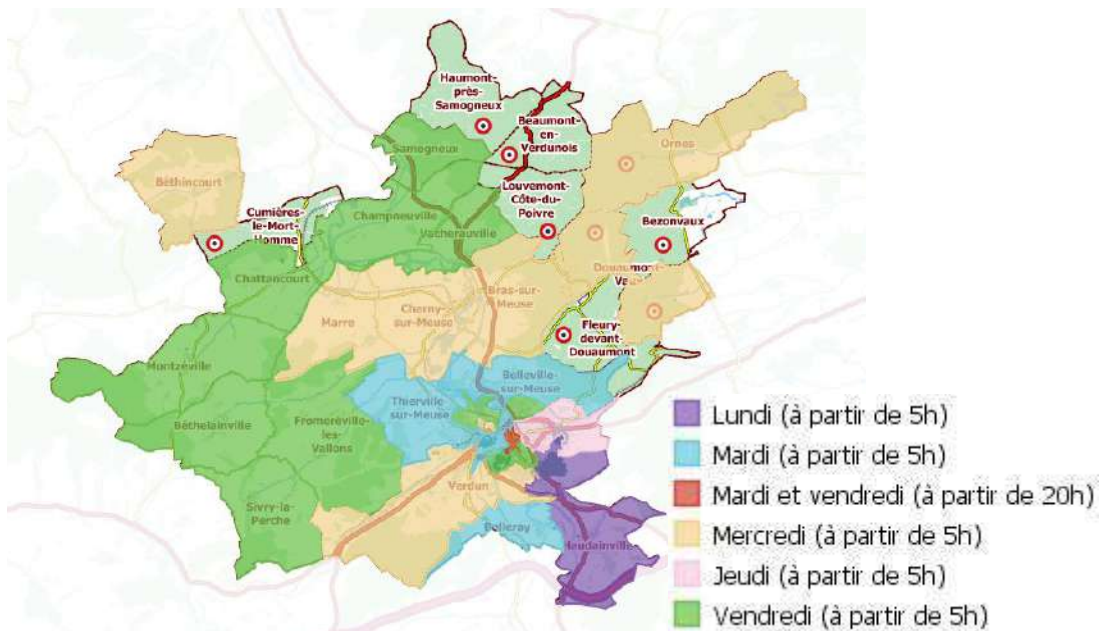
La collectivité s'est fait accompagner par le bureau d'étude Elcimaï afin de préparer le renouvellement de nombreux marchés, notamment le marché de collecte des déchets ménagers et de gestion du haut de quai de la déchetterie de Thierville à compter du 1er septembre 2022.

Intitulé Marché CAGV	Prestataire	Echéance
Lot 1 Collecte OMR, CS et déchets alimentaires	Suez	Démarrage au 1er/09/22 6 ans fermes
Lot 2 Gestion du haut de quai de la déchetterie de Thierville	Suez	Démarrage au 1er/09/22 2 ans fermes renouvelable 2 fois un an

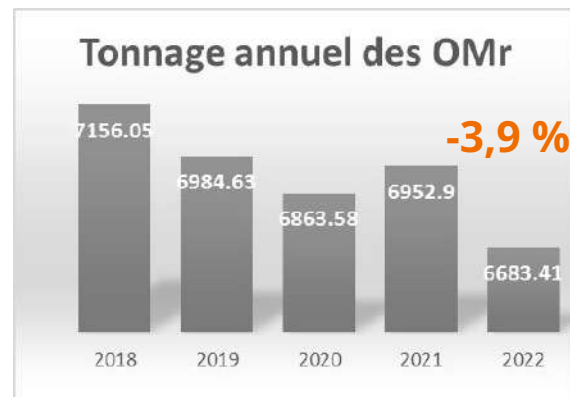
Prestataire par flux et par étape	Collecte	Traitement
OMR	SUEZ RV NORD EST	SUEZ RV NORD EST
Verre	MINERIS	MINERIS
Recyclables hors secs	SUEZ RV NORD EST	PAPREC
Déchetterie	SUEZ RV NORD EST	en fonction du flux
Cartons des commerçants	SUEZ RV NORD EST	SUEZ RV NORD EST

Les ordures ménagères

Collecte



La collecte des ordures ménagères en porte à porte et en conteneurs enterrés, s'effectue une fois par semaine pour l'ensemble du territoire, exception faite du centre-ville de Verdun qui est collecté deux fois par semaine.





Le prestataire de collecte est équipé de bennes SELECTA 26 t pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des sacs jaunes. Les deux flux sont donc collectés séparément et simultanément. Pour les conteneurs enterrés, le prestataire dispose d'une BOM grue.

D'un point de vue administratif, l'agence SUEZ de Belleville-sur-Meuse est composée :

- d'une responsable commerciale
- d'une attachée d'exploitation
- d'un chef d'équipe
- de 7,5 chauffeurs rippeurs

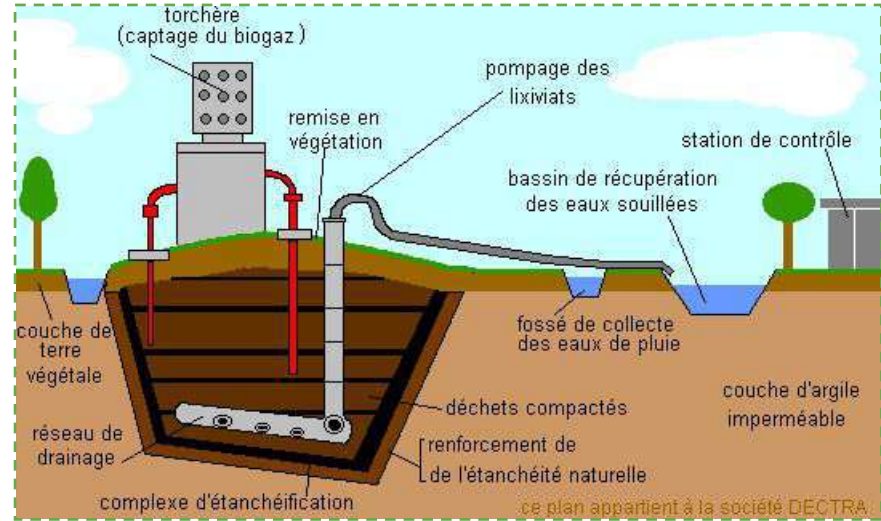
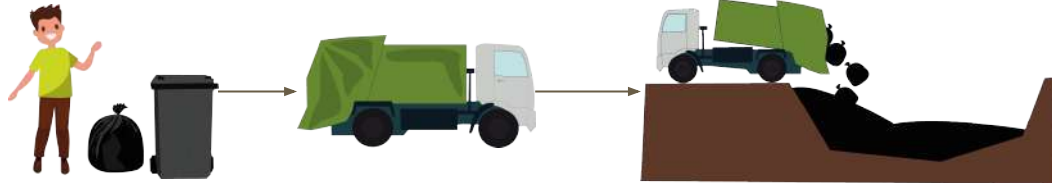
	2018	2019	2020	2021	2022
Temps de collecte en heures *	5 919	5 046	5 899	5 945	5 628
Distance parcourue en km *	54 838	43 173	48 226	51 240	53 158
Consommation en carburant en litres *	42 761	31 502	44 433	44 404	38 705

* Ces données concernent tous les flux confondus (OM, sélectif, encombrants, cartons)

La collecte, notamment en porte à porte, a généré en moyenne une consommation de 87 L/100 kms !

Traitement

L'ensemble des Ordures Ménagères collectées est emmené au quai de transfert de la Grimoirie puis à l'ISDND de Sommauthe dans les Ardennes (**Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux**). C'est un site destiné à recevoir des déchets ménagers ultimes (les déchets des particuliers, sauf ceux faisant l'objet d'une collecte sélective), ainsi que des déchets banals produits par les activités économiques (industrie, agriculture, services ...) qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés (à base de papiers, cartons, bois, verre ...).



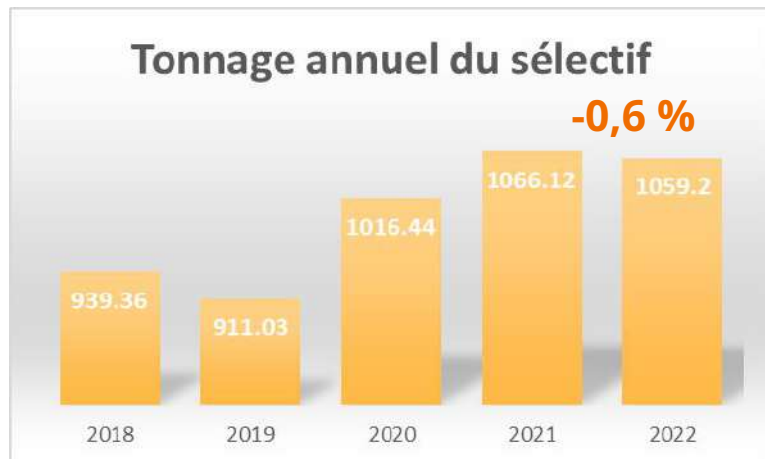
Les ordures ménagères de toute la CAGV sont majoritairement enfouies.

L'enfouissement des OMR collectées sur le territoire de la CAGV a vocation à s'arrêter au 1er janvier 2024. En effet, la TGAP appliquée sur ce mode de traitement augmente régulièrement pour passer de 17 €/t à 65 €/t en 2025. Elle était de 40 € en 2022. L'enfouissement sera remplacé par de l'incinération.

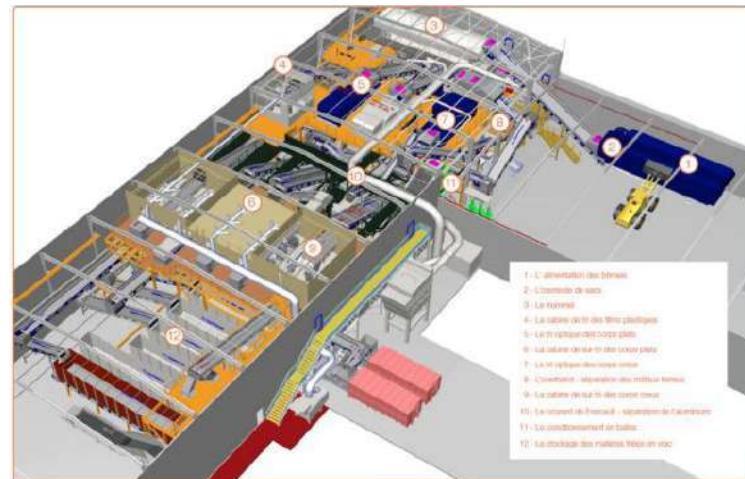
Le tri sélectif

La collecte du sélectif est effectuée une fois par semaine pour l'ensemble des communes, exception faite pour le cœur de ville de Verdun qui est collecté deux fois par semaine. Les déchets recyclables comprennent les emballages en plastique, cartonnettes et métaux, les journaux et magazines et sont collectés en mélange en sacs jaunes transparents, bacs jaunes et conteneurs enterrés.

Depuis le 1er janvier 2020, la collectivité est passée à l'extension des consignes de tri, ce qui signifie que désormais, tous les emballages plastiques et métalliques sont également recyclés.











Distribution
des sacs jaunes
à l'accueil des mairies
de l'Agglomération du
Grand Verdun



Les emballages recyclables transitent par le quai de transfert situé route de Montgrignon à Belleville-sur-Meuse. Suite à l'extension des consignes de tri, la Collectivité a changé de centre de tri et va désormais sur le site de Paprec à Dieulouard.

Que deviennent les collectes sélectives de la CAGV ?

Matière première	Matière première secondaire	Produits fabriqués (Source : https://e-tonnes.citeo.com/)
Acier	15,7 t d'acier	204 lave-vaisselles 
Aluminium	3 t d'aluminium	879 cadres de vélos 
PET (bouteilles transparentes et colorées)	64,8 t de PET	375 905 ours en peluche 
PE/PP (bidons et flacons)	48,5 t de PE/PP/PS	55 581 arrosoirs 
PE (Plastiques souples)	37 t de PE	2 466 642 films de pack d'eau 
PCC (briques alimentaires)	14,6 t de PCC	112 303 rouleaux de papier toilette 
PCNC (papiers/cartons)	245,5 t de PCNC	487 072 cartons pour 6 bouteilles 
Verre	821,24 t de verre	1 824 795 bouteilles de 75 cL 

Les emballages sont ensuite triés par matière, mis en balle, puis expédiés aux filières de reprise afin de créer de nouveaux objets.

- ❖ Acier : Arcelor
- ❖ Aluminium : Affimet
- ❖ Plastique : Valorplast
- ❖ JRM (Journaux, revues, magazines) : Suez
- ❖ Verre : OI manufacturing

Exemple de production à partir des tonnages de la CAGV de 2022 expédiés en recyclage.

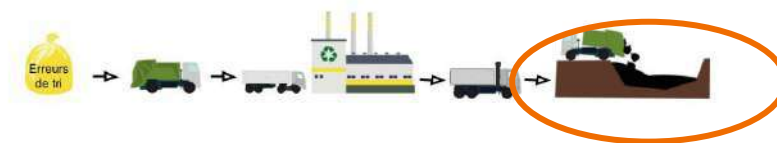
Les refus de tri

Un échantillon des sacs jaunes collectés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun est prélevé chaque mois pour être ensuite analysé afin d'établir une répartition des différents types de déchets recyclables présents dans les sacs jaunes.

Cette répartition sert ensuite à établir les tonnages de reventes de matériaux (métaux, papiers, plastiques, ...) par la collectivité aux différents repreneurs. Un centre de tri traite dans le même temps, et tout au long de l'année, des milliers de tonnes de déchets recyclables issues de plusieurs collectivités.

Le taux de refus a légèrement augmenté par rapport à 2021 (21,79 %).

Au final, une erreur de tri coûte chère car les déchets mal triés sont réorientés vers l'enfouissement. Cela engendre donc un surcoût pour la collectivité et pour les administrés.



C'est le taux de refus de tri en 2022.

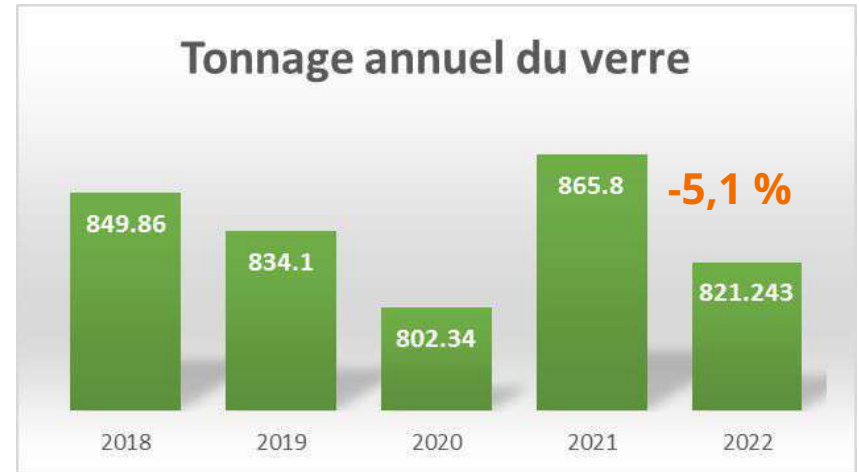
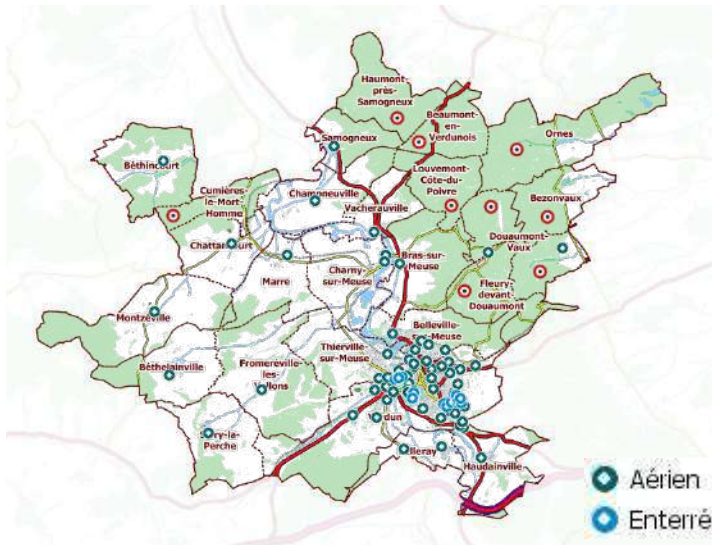
22,10 %

Chiffre à relativiser car la procédure de caractérisation n'était pas conforme.

CAGV			METAL			FIBREUX							FILMS	REFUS
N° caract.	Date caract.	Poids prélevé	ACIER	ALUMINIUM	Petit ALU	ELA - PCC	PCNC 5.02	GM 1.02	JRM 1.11	PE/PP	PET Clair	Flux dev	Film PE	Refus
5	20/12/2022	44.860 kg	1.840 kg	0.160 kg	0.080 kg	0.440 kg	11.520 kg	5.600 kg	8.980 kg	1.320 kg	1.100 kg	1.240 kg	1.120 kg	11.060 kg
		100%	4.10%	0.36%	0.18%	0.98%	26.57%	12.48%	20.02%	2.94%	2.45%	2.76%	2.50%	24.65%
6	25/11/2022	48.700 kg	1.560 kg	0.180 kg	0.080 kg	0.320 kg	11.520 kg	5.540 kg	10.060 kg	0.880 kg	0.640 kg	1.120 kg	0.660 kg	11.140 kg
		100%	3.57%	0.41%	0.18%	0.73%	26.36%	12.68%	23.02%	2.01%	1.46%	2.50%	1.51%	25.49%
7	26/10/2022	44.800 kg	1.080 kg	0.140 kg	0.080 kg	0.480 kg	13.580 kg	4.120 kg	9.240 kg	1.040 kg	2.040 kg	1.080 kg	1.040 kg	10.880 kg
		100%	2.41%	0.31%	0.18%	1.07%	30.31%	9.20%	20.63%	2.37%	4.55%	2.41%	2.32%	24.29%
8	29/09/2022	45.220 kg	1.080 kg	0.160 kg	0.040 kg	0.280 kg	12.340 kg	3.580 kg	13.040 kg	1.240 kg	0.820 kg	1.040 kg	0.480 kg	11.120 kg
		100%	2.39%	0.35%	0.09%	0.62%	27.29%	7.92%	28.84%	2.74%	1.81%	2.30%	1.06%	24.59%
9	28/06/2022	44.880 kg	1.400 kg	0.320 kg	0.060 kg	0.620 kg	14.020 kg	1.060 kg	11.980 kg	1.040 kg	1.900 kg	1.080 kg	1.420 kg	10.000 kg
		100%	3.12%	0.71%	0.13%	1.34%	31.24%	2.36%	26.69%	2.32%	4.23%	2.41%	3.16%	22.28%
10	24/05/2022	45.800 kg	1.280 kg	0.160 kg	0.100 kg	0.640 kg	12.120 kg	5.340 kg	11.880 kg	1.200 kg	1.700 kg	0.840 kg	0.460 kg	10.080 kg
		100%	2.79%	0.35%	0.22%	1.40%	26.46%	11.66%	25.94%	2.62%	3.71%	1.83%	1.00%	22.01%
11	27/04/2022	41.660 kg	1.440 kg	0.180 kg	0.080 kg	0.480 kg	10.080 kg	4.700 kg	12.800 kg	1.380 kg	2.160 kg	1.000 kg	0.780 kg	6.580 kg
		100%	3.46%	0.43%	0.19%	1.15%	24.20%	11.28%	30.72%	3.31%	5.18%	2.40%	1.67%	15.79%
12	30/03/2022	42.560 kg	1.680 kg	0.280 kg	0.080 kg	0.820 kg	9.400 kg	4.180 kg	13.700 kg	1.480 kg	0.980 kg	0.900 kg	0.780 kg	8.300 kg
		100%	3.95%	0.66%	0.19%	1.93%	22.09%	9.82%	32.19%	3.48%	2.30%	2.11%	1.79%	19.50%
13	24/02/2022	44.230 kg	1.440 kg	0.180 kg	0.080 kg	0.520 kg	9.920 kg	5.920 kg	12.260 kg	1.300 kg	1.420 kg	1.280 kg	0.920 kg	8.990 kg
		100%	3.26%	0.41%	0.18%	1.18%	22.43%	13.38%	27.72%	2.94%	3.21%	2.89%	2.08%	20.33%
Moyenne (%)			3.23%	0.44%	0.17%	1.15%	26.33%	10.09%	26.20%	2.74%	3.21%	2.41%	1.92%	22.10%

Le verre

En 2022, on compte un parc de 114 colonnes sur le territoire de la CAGV avec 88 colonnes aériennes et 26 conteneurs enterrés.



Le verre mélangé est collecté par un prestataire, MINERIS. Il est ensuite recyclé dans l'usine Pate Green Solution à Saint-Menge dans les Vosges.

Les containers enterrés

Tonnage PAVE	2017	Ratio 2017 (en kg/hab)	2018	Ratio 2018 (en kg/hab)	2019	Ratio 2019 (en kg/hab)	2020	Ratio 2020 (en kg/hab)	2021	Ratio 2021 (en kg/hab)	2022	Ratio 2022 (en kg/hab)	Evolution (%)
OMr	85,34	139,90	293,54	127,46	442,04	117,94	520,20	115,45	552,84	122,69	538,32	119,47	-2,6
Tri sélectif	22,87	37,49	77,38	33,6	116,88	31,18	115,38	25,61	123,74	27,46	122,18	27,11	-1,3
Verre	5,92	4,28	19,04	10,50	78,48	15,62	37,34	8,29	59,82	13,28	38,88	8,63	-35

La baisse du ratio de collecte du verre est à nuancer car une partie des tonnages 2022 ont été collectés en janvier 2023.

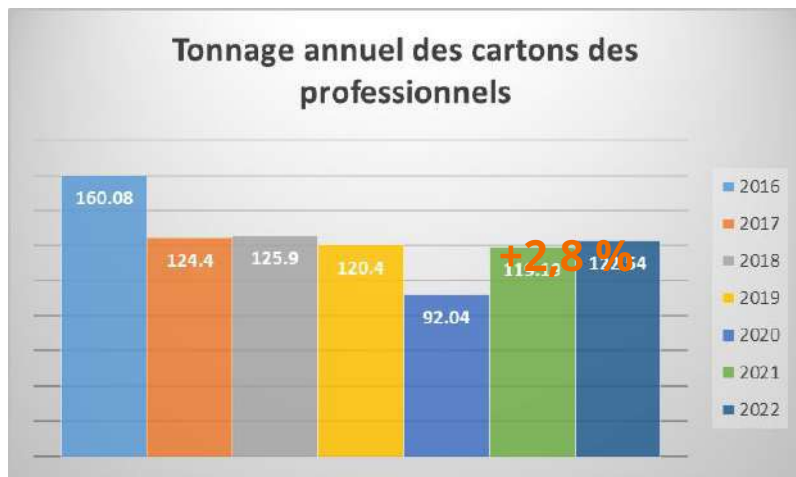
	Date d'installation	Capacité locative (en hab.)	Nombre de points	OM	Sélectif	Verre
Planchettes	07/2017	1383	11	27	27	10
Anthouard	10/2017	206	2	4	4	2
Pré l'Evêque	07/2018	693	4	8	8	2
Cité Verte	05/2018	728	4	8	8	4
Champ Claudine	12/2018	738	3	8	8	3
Haut de Charmois	12/2019	626	3	5	5	3
Carrefour de Rethondes	09/2020	132	2	2	2	2
Total		4506	29	62	62	26

Initiée en 2017, l'implantation des containers enterrés s'est poursuivie en 2020. Une pause a eu lieu le temps de relancer le marché de fourniture et pose des containers enterrés. Trois nouveaux quartiers seront équipés en 2023.

L'évolution des ratios par habitant est à nuancer. En effet, la population prise en compte pour le calcul des ratios tient compte d'un taux d'occupation des logements à 100 % ce qui n'est pas toujours le cas.

Les cartons des professionnels

Une collecte des cartons est organisée une fois par semaine, le jeudi soir, en partie sur Verdun et Haudainville pour les professionnels. Les cartons sont présentés à même le sol, dans la limite d'1m3 par semaine.

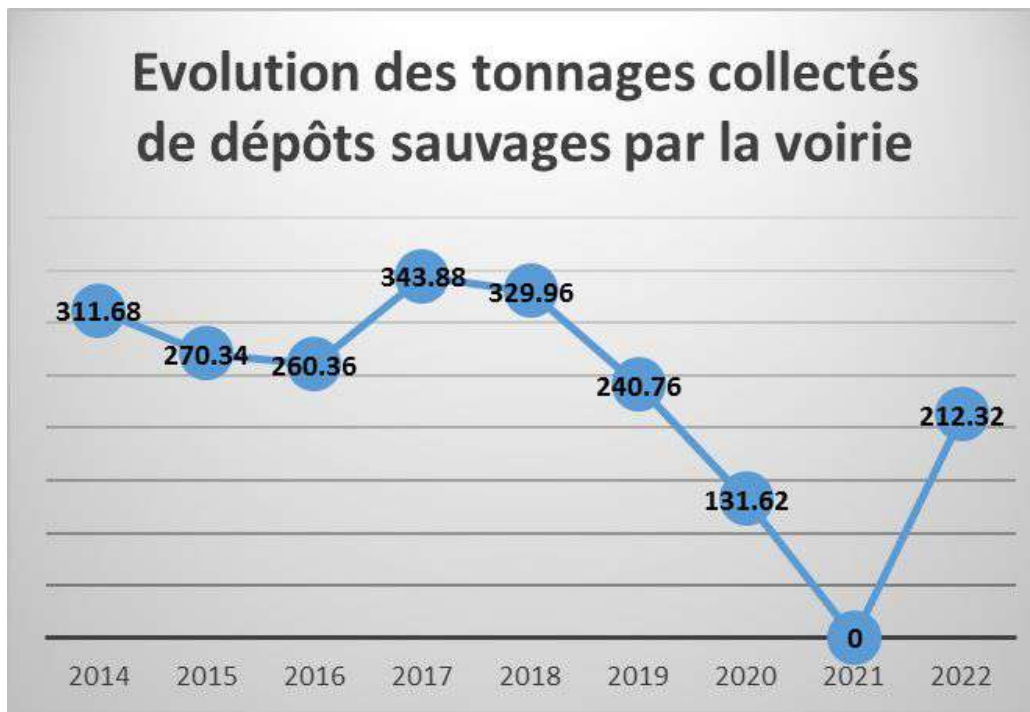


La collecte des dépôts sauvages

En 2022, le service Environnement a repris la gestion du marché de traitement des résidus, dans le but de pouvoir prévoir la mise en place du tri dans la gestion de ces déchets.

Il est donc intéressant de présenter les tonnages de dépôts sauvages collectés (uniquement à Verdun). Un camion du service voirie passe quotidiennement. (absence de données 2021)

De plus, lors du renouvellement du marché de collecte au 1er avril 2021, il a été prévu que le prestataire de collecte passe également tous les jours collecter les dépôts sauvages aux pieds de containers enterrés en fin de la collecte habituelle. Ces tonnages sont donc intégrés aux tonnages globaux et n'apparaissent pas dans les dépôts sauvages. De plus, les tonnages collectés le week-end n'apparaissent pas non plus dans les tonnages de dépôts sauvages.



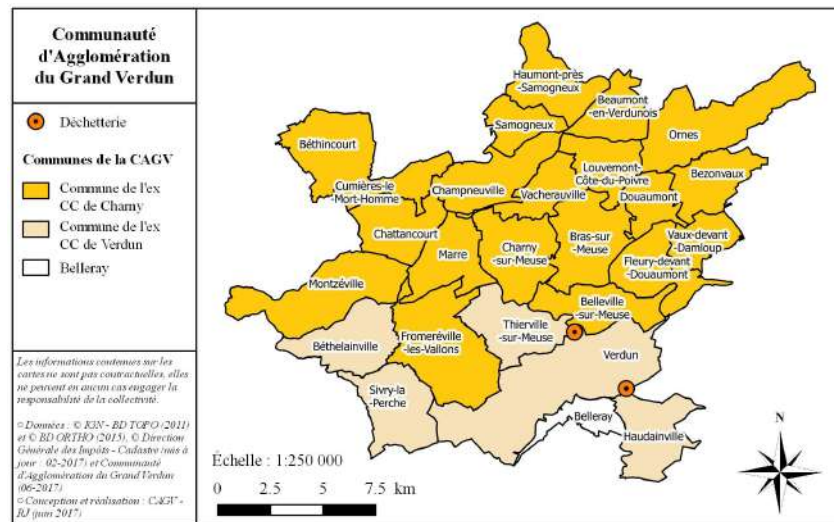
Les déchetteries

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a accès à deux déchetteries :

- ❖ la déchetterie de Thierville située à Thierville, avenue de l'Etang Bleu, gérée par la CAGV
- ❖ la déchetterie de la Grimoirie à Verdun, gérée par la Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée

Les TPE et les artisans ont accès uniquement à la déchetterie de Thierville.

Les apports sont gratuits jusqu'à 1m3/jour et par foyer dans les deux déchetteries.



	Thierville	
	Matin	Après-midi
Lundi	9h-12h	
Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jeudi		14h-18h
Vendredi	9h-12h	14h-18h
Samedi	9h-12h	14h-18h
Dimanche	9h-12h	

	Grimoirie	
	Matin	Après-midi
Lundi		
Mardi		13h30-17h30
Mercredi		13h30-17h30
Jeudi		13h30-17h30
Vendredi		13h30-17h30
Samedi	9h-12h	14h30-17h30
Dimanche		

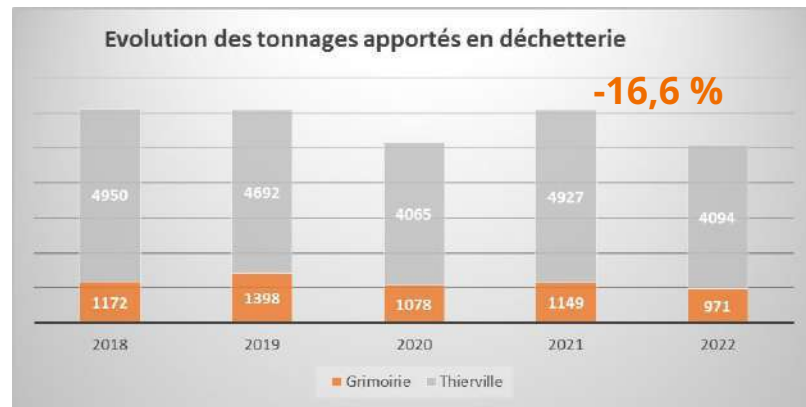
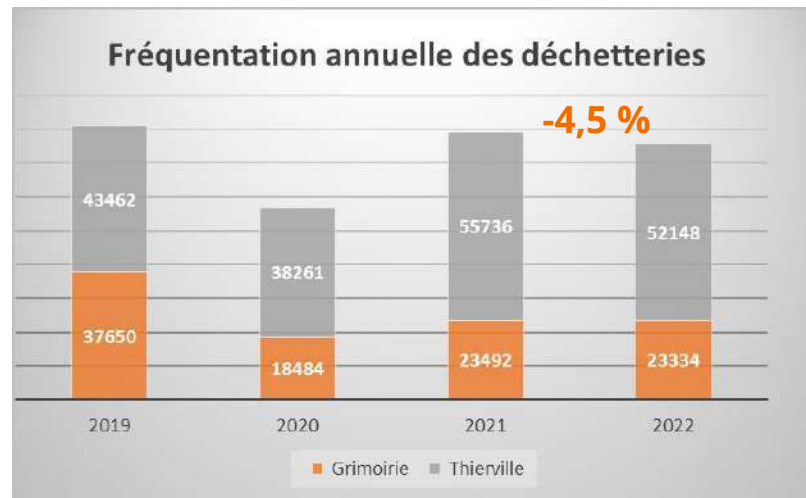
Depuis le 1er juillet 2018, une convention a été signée avec la Communauté de Communes Argonne-Meuse pour que cinq de leurs communes (Brabant-sur Meuse, Consenvoye, Forges-sur-Meuse, Regnéville-sur-Meuse, Gercourt-Drillancourt) puissent accéder à la déchetterie de Thierville.

Fréquentation et tonnage

Actualités :

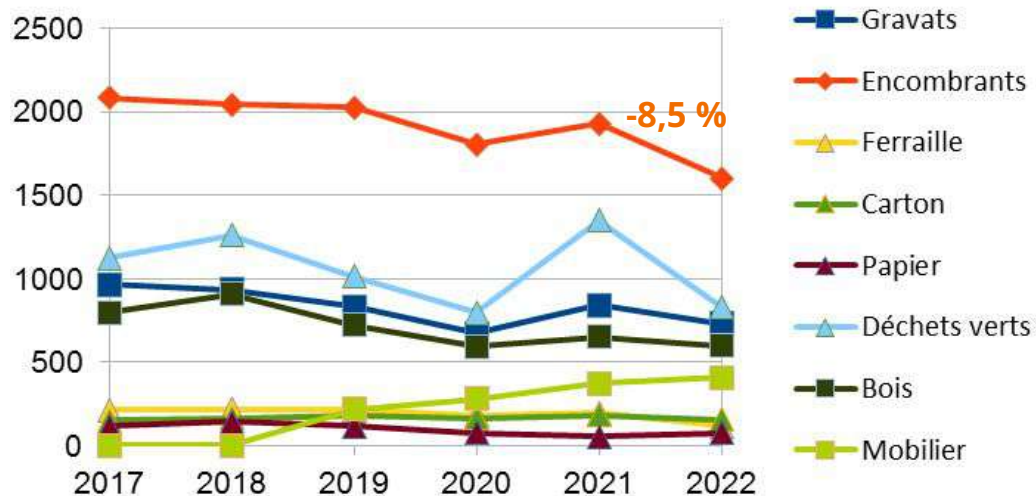
- Avec le renouvellement du marché de haut de quai au 1er/09, une benne ferraille a été mise à quai à la place d'un enlèvement quotidien de la ferraille par l'AMIE.
- En parallèle, 2 bornes aériennes ont remplacé la benne pour l'apport des papiers.

Un espace de réemploi a été installé à la déchetterie de Thierville. Les objets collectés sont distribués aux associations du territoire. 4,40 tonnes ont été collectées par l'AMIE en 2022.

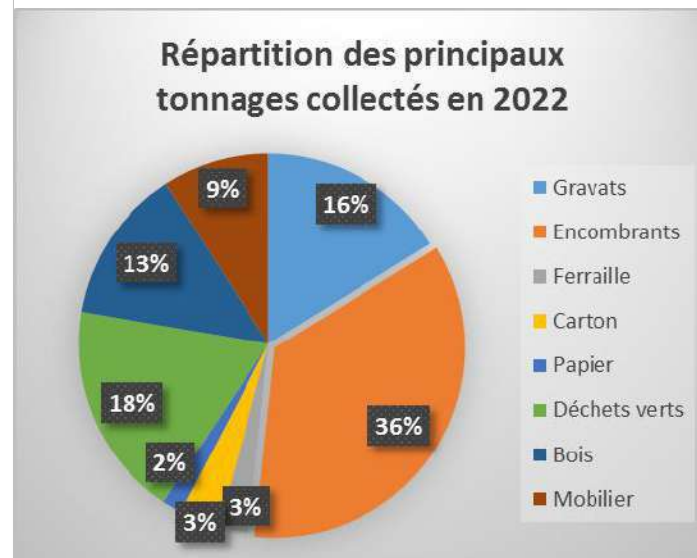


La déchetterie de Thierville

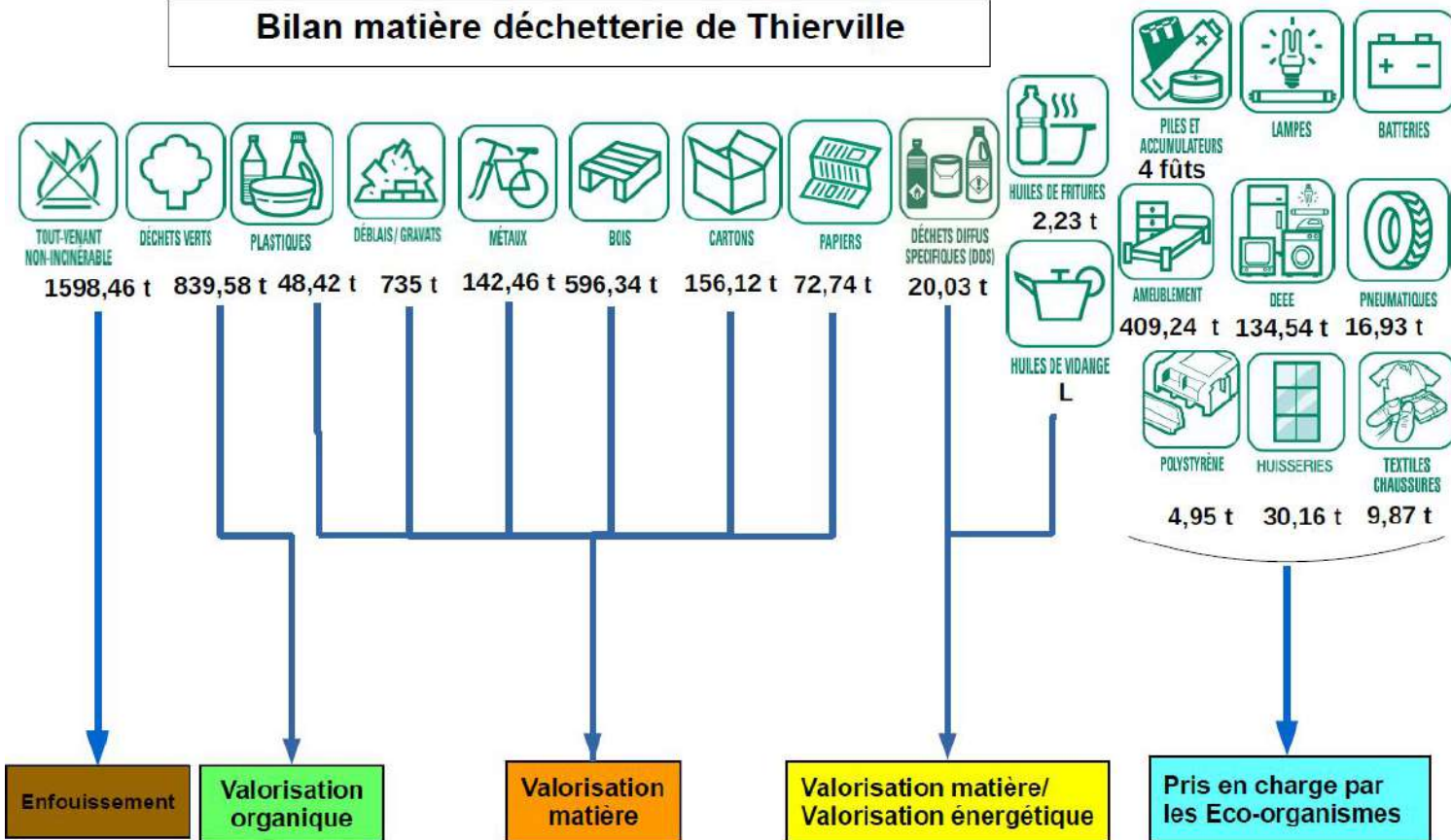
Evolution des principaux tonnages de la déchetterie de Thierville



Répartition des principaux tonnages collectés en 2022



Bilan matière déchetterie de Thierville



La déchetterie de la Grimoirie

Il s'agit d'une estimation des tonnages des matières au prorata de la fréquentation de la déchetterie de la Grimoirie par les résidents du territoire de la CAGV, soit 69,15 % en 2022.

Pour les déchets verts, il s'agit des tonnages réels. Il s'agit d'un service destiné uniquement aux habitants de la CAGV.

Evolution des tonnages	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cartons	38	42	48	48	40	55	57
Gravats	119	154	207	223	190	242	234
Tout Venant	319	406	505	708	594	765	620
Bois	144	164	224	262	238	329	294
Total	620	766	984	1241	1062	1391	1205

Evolution des tonnages	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Déchets verts		324,78	394,56	379,50	206,68	653,64	375,84

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'entrées CAGV	22 186	27422	36331	37650	18434	23492	23334
% fréquentation CAGV	48,17	57,87	67,39	70,42	62,93	66,14	69,15

Déchetterie de la Grimoirie

Horaires d'ouverture en cas d'alerte orange ou rouge pour canicule

Lundi	fermé
Mardi	8h à 12h
Mercredi	8h à 12h
Jeudi	8h à 12h
Vendredi	8h à 12h
Samedi	7h à 13h
Dimanche	fermé

La Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée a mis en place des horaires d'été qu'elle déclençait en cas d'alerte canicule Météo-France orange ou rouge .

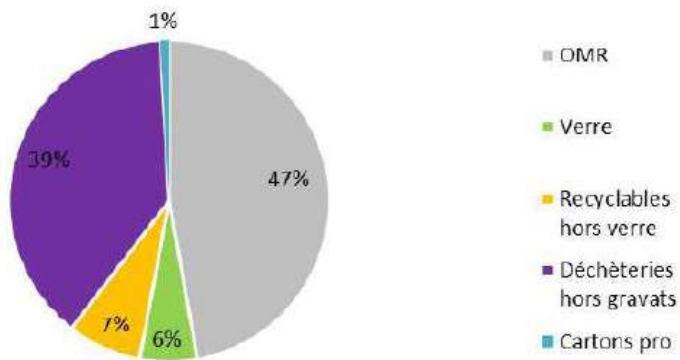
Exutoires des déchets collectés en déchetterie

Type de déchets	Collecte et transport	Traitement/ localisation
Déchets tout-venant	SUEZ	Enfouissement à l'ISDND SUEZ à Sommauthe (08)
Mobilier	Eco Mobilier	Valorisation
Ferrailles	AMIE	Valorisation avec Fer et Métaux à Verdun (55)
Piles	COREPILE	Valorisation énergétique ou matière
Bois	SUEZ	Valorisation chez LORVAL à Toul (54)
Déchets verts (déchetterie de Thierville)	SUEZ	Unité de compostage chez DECAVERT à Belleville-sur-Meuse (55)
Déchets verts (déchetterie de la Grimoirie)	SUEZ	Unité de compostage chez DECAVERT à Belleville-sur-Meuse (55)
Cartons	SUEZ	Tri /conditionnement balles en Plate forme de compostage site ECOPOLIS BARISIEN à Conflans en Jarnisy (54)
Papiers	SUEZ	Valorisation chez LORVAL à Toul (54) jusqu'en juillet puis chez PAPREC
Huiles ménagères	SUEZ	Filières agréées chez CEDILOR à Malancourt la Montagne (57)
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	SUEZ	Selon type de déchet, filières agréées ou repris par EcoDDS chez CEDILOR à Malancourt la Montagne (57)
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)	Eco-système via AMIE	Selon la nature des déchets : <ul style="list-style-type: none"> • ECRANS chez ENVIE 2E LORRAINE à Bar le Duc (55) • PAM (Petits appareils Ménagers) démantelés à Pagny sur Meuse (55) • GEMHF (Grands Electroménagers Hors Froid) chez ENVIE 2E LORRAINE à Bar le Duc (55) • GEMF (Grands Electroménagers Froid) chez COOLREC à Lesquin (59)
Pneus	ALIAPUR	Valorisation énergétique ou matière chez Gilles Henry à Chaudeney-sur Moselle (54)

Bilan des tonnages

Répartition des flux

Répartition des tonnages par flux



Evolution des performances en kg/hab

Année	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries hors gravats	Biodéchets	Autres flux
Référentiel ADEME 2019 Meuse	461	194	37	50	163	0	18
2015	522	274	26	39	181	0	2
2016	504	235	26	35	199	0	9
2017	499	239	27	32	192	0	8
2018	535	250	30	33	214	0	9
2019	530	246	29	32	214	0	8
2020	497	245	29	36	180	0	7
2021	539	251	31	38	215	0	4
2022	515	243	30	39	200	1	4

Rapport financier

Chiffres clés 2022

Coût de la collecte (y compris les déchetteries) :	1 073 656 € HT
Coût du traitement (y compris les déchetteries) :	1 434 595 € HT
Montant des soutiens des éco-organismes :	224 168 € HT
Montant des recettes de ventes de matière :	214 658€ HT
Montant collecté par la TEOM :	3 174 891 €

Méthodologie de calcul

Pour l'exercice 2022 la CAGV a continué de travailler selon la méthode « Compta-Coût ». Initiée par l'ADEME, elle permet de créer un référentiel précis et des indicateurs de comparaisons inter-collectivités fiables.

Elle se structure suivant trois axes :

- La prise en compte de l'exercice réel : les actions réalisées au titre d'un exercice, même si elles sont payées sur l'exercice suivant sont comptabilisées sur l'exercice en cours.
- La présentation des coûts de gestion du service par flux de déchets (OM, TRI, déchetterie, déchets des collectivités...).
- Le découpage des coûts par étape : collecte, traitement, vente de matières, soutiens et recettes (TEOM, REOM...).

Ligne de la matrice	FLUX DE DECHETS								Total
	OMR Porte-à-porte	OMR Apport volontaire	Verre	RSOM - Porte-à-porte	RSOM - Apport volontaire	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels - Cartons	Biodéchets	
Charges de structure	89 902 €	10 837 €	3 983 €	29 657 €	4 872 €	52 689 €	2 086 €	- €	194 026 €
Communication	14 636 €	1 764 €	648 €	4 028 €	793 €	8 578 €	340 €	- €	31 587 €
Prévention	15 059 €	1 226 €	1 870 €	2 134 €	278 €	19 178 €	279 €	- €	40 024 €
Pré-collecte	24 442 €	44 239 €	20 122 €	8 919 €	37 488 €	- €	- €	- €	135 208 €
Collecte	463 751 €	48 553 €	45 165 €	231 875 €	10 868 €	231 768 €	31 704 €	9 972 €	1 073 656 €
Transfer/Transport	208 388 €	18 255 €	- €	40 632 €	5 297 €	124 684 €	- €	- €	397 255 €
Traitement des déchets non dangereux	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Tri et conditionnement	- €	- €	- €	215 449 €	28 216 €	6 416 €	3 182 €	- €	254 263 €
Compostage	- €	- €	- €	- €	- €	30 862 €	- €	3 449 €	34 311 €
Autre valorisation matière ou énergie	- €	- €	- €	- €	- €	35 591 €	- €	- €	35 591 €
Stockage de déchets non dangereux	804 083 €	70 439 €	- €	- €	- €	210 005 €	- €	- €	1 084 527 €
Traitement des inertes	- €	- €	- €	- €	- €	4 888 €	- €	- €	4 888 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	- €	- €	- €	- €	- €	21 014 €	- €	- €	21 014 €
TOTAL CHARGES	1 620 280 €	195 313 €	71 788 €	534 495 €	87 810 €	745 672 €	37 591 €	13 421 €	3 306 350 €
Ventes de produits et d'énergie	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Matériaux	- €	- €	25 996 €	108 979 €	14 206 €	52 861 €	12 616 €	- €	214 658 €
Prestation à des tiers	- €	- €	- €	- €	- €	13 097 €	- €	- €	13 097 €
Autres produits	265 €	840 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 105 €
Tous soutiens des sociétés agréées	- €	- €	6 590 €	173 331 €	22 595 €	21 651 €	- €	- €	224 168 €
Reprises des subventions d'investissement	62 €	31 382 €	11 961 €	9 €	31 378 €	55 €	1 €	- €	74 849 €
Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Aides à l'emploi	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL PRODUITS	327 €	32 222 €	44 547 €	282 320 €	68 180 €	87 664 €	12 617 €	- €	527 876 €
TVA acquittée	54 961 €	2 110 €	490 €	25 341 €	541 €	16 020 €	1 932 €	548 €	101 943 €
TEOM	3 174 891 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 174 891 €
REOM	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Redevance spéciale et facturation à l'usager	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL CONTRIBUTIONS	3 174 891 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	3 174 891 €
[REG] - Transport / traitement des déchets non dangereux	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
[REG] - Technique / matériaux / soutiens	- €	- €	- €	- €	- €	203 912 €	- €	- €	203 912 €
	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Matrice des coûts 2022

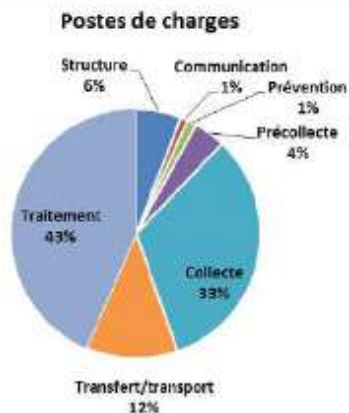
La nature des charges

Le coût complet par étape technique tous flux confondus

POSTES DE CHARGES	En €HT
Structure	194 026 €
Communication	31 587 €
Prévention	40 024 €
Précollecte	135 208 €
Collecte	1 073 565 €
Transfert/transport	397 255 €
Traitement	1 434 595 €
Total charges matrice	3 306 350 €

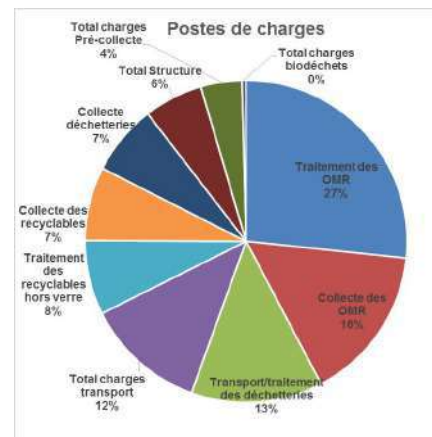
Montants arrondis pour faciliter la visibilité

Les principales charges proviennent de la collecte et du traitement.



La hiérarchisation des charges

POSTES DE CHARGES	En €HT
Traitement des OMR	874 522 €
Collecte des OMR	512 304 €
Transport/traitement des déchetteries	433 460 €
Total charges transport	397 255 €
Collecte déchetterie Thierville	231 768 €
Traitement des recyclables hors verre	244 665 €
Collecte des recyclables	242 744 €
Total structure	194 026 €
Total charges biodéchets	13 421 €
Autres charges	26 978 €
Total charges matrice	3 306 350 €



La collecte et le traitement des OMR représentent 43% des charges.

La nature des produits

Montant global des produits

POSTES DE PRODUITS	En €HT
Vente de produits	194 026 €
Prestations à des tiers	13 097 €
Autres produits	1 105 €
Soutiens	224 168 €
Aides	74 849 €
Total produits matrice	527 876 €



En 2022 : le cours des matériaux est reparti à la hausse.

Détail des recettes

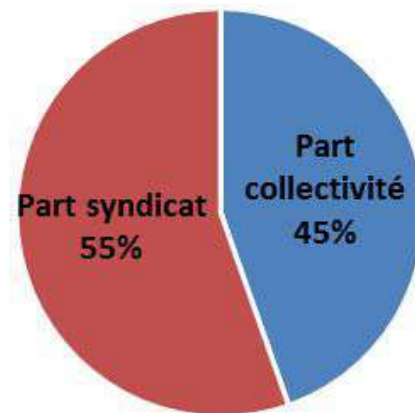


Soutien par Éco-organisme	EcoEmballages/CITEO emballages 184 766,47 € EcoFolio/CITEO papier 19 025,72 € CITEO Flux de développement : 11 160,07 €	EcoEmballages/CITEO Emballages 6 589,75 €	OCAD3E : 9 319,44 € Eco Mobilier : 10 957,80 € EcoDDS : 1374 €
	Recettes perçues au titre de la valorisation	VALORPLAST Plastiques : 53 420,45 € ARCELOR Acier : 2 990,96 € AFFIMET Aluminium : 1845,48 € Norske Skog Golbey Journaux (JRM) : 33 910,10 € SUEZ Cartons en PàP : 12 615,73 € REVIPAC Briques alimentaires : 146 € Cartonnettes : 30 872,17 €	OI Manufacturing 25 995,67 €

Participation au syndicat de traitement

L'adhésion au syndicat de traitement, le SMET, est, pour la compétence "traitement", de 1,50 € par habitant soit 44 235 € (base population DGF de 2020).

Total charges matrice HT	3 306 350 €
Charges payées au syndicat de traitement	1 831 849 €

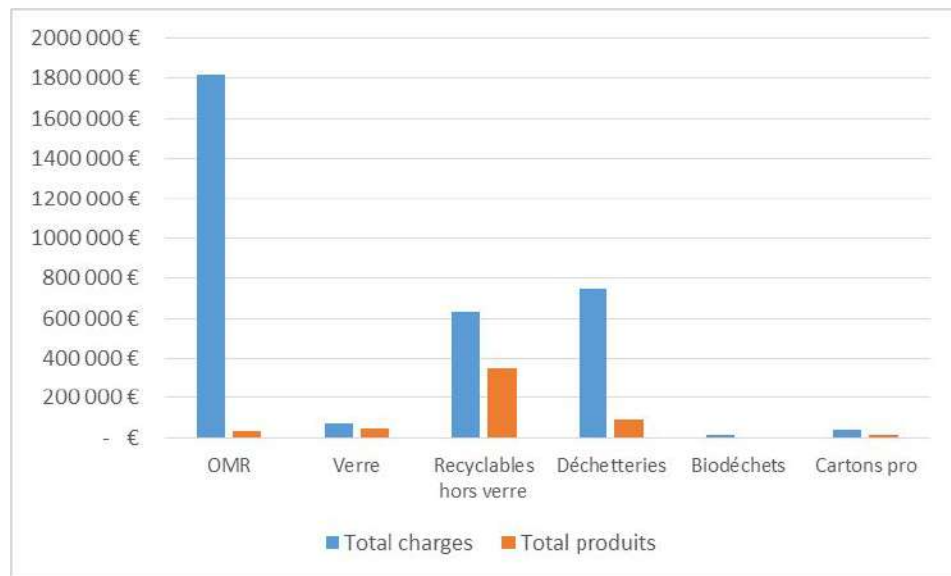


Répartition des charges, des produits et du financement

Cette répartition permet de déterminer le taux de couverture des charges par rapport aux produits. Plus le taux est élevé, plus le coût aidé est réduit.

Le taux de la CAGV est de 16 %

(Taux Lorrain 2019 : 21 % pour les collectivités hors Tarification Incitative).

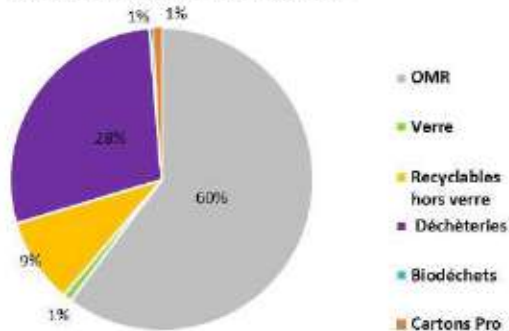


Coût des différents flux de déchets

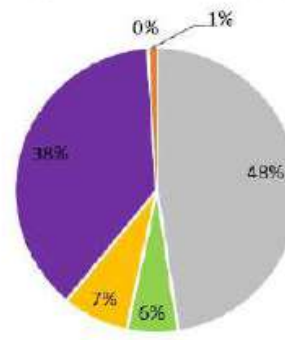
Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs hors verre	Déchetteries	Biodéchets	Cartons pro
1 783 025 €	52 821 €	271 806 €	861 920 €	13 421 €	24 974 €

Coût aidé en €/HT

Répartition du coût aidé par flux



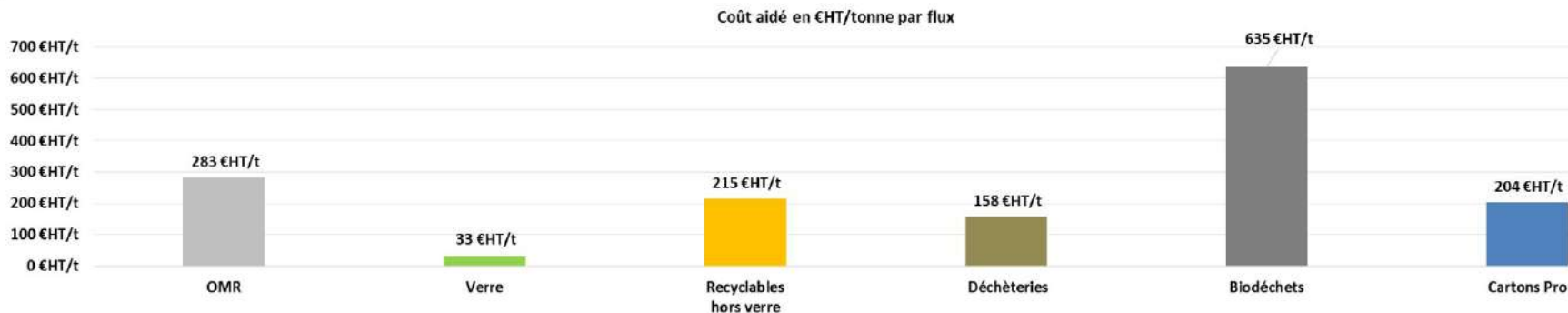
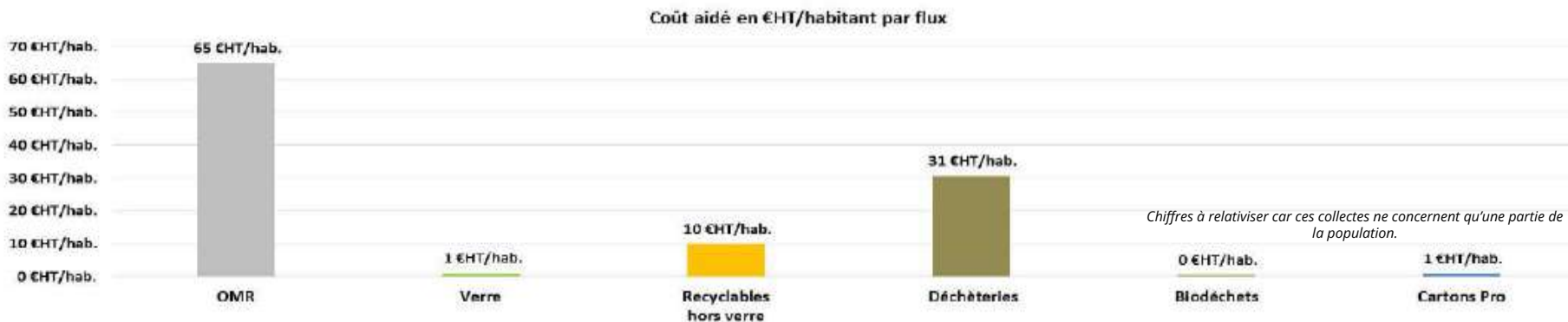
Répartition des tonnages par flux



Le coût aidé comprend le total des charges moins les produits industriels, les soutiens des éco-organismes et les aides.

Dans cette comparaison, on constate que le coût aidé des ordures ménagères est beaucoup plus important que la part de tonnage correspondant.

Le coût des différents flux ramenés à la tonne et à l'habitant

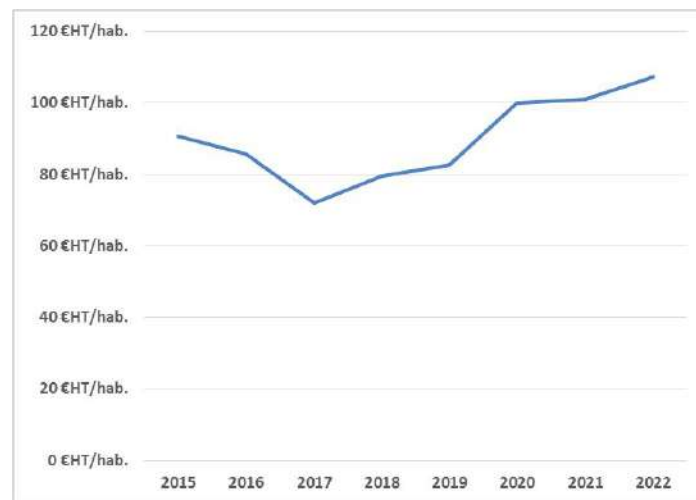


L'augmentation du prix de rachat de matériaux permet de revenir à des coûts similaires à 2019 pour la collecte sélective et les cartons des professionnels, tandis que les coûts des OMR et de la déchetterie (tout venant) continuent d'augmenter avec l'augmentation de la TGAP.

Evolution des coûts du service public d'élimination des déchets

Evolution des coûts tous flux confondus

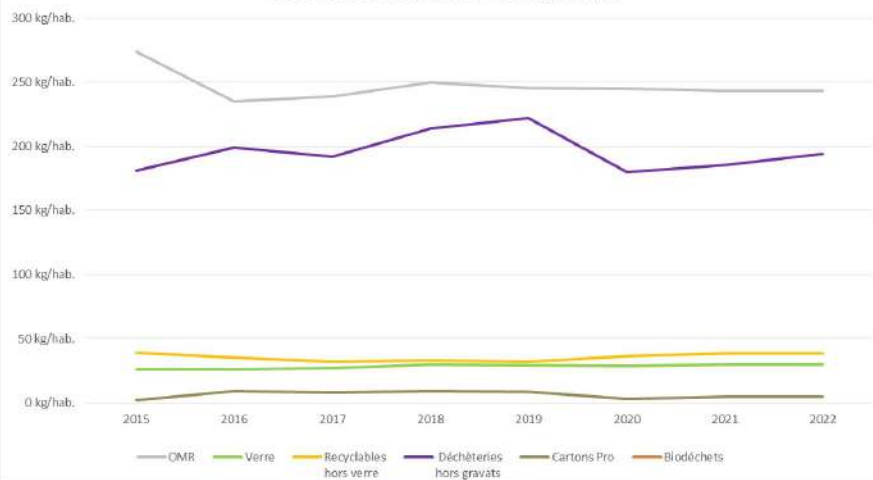
Année	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables hors verre	Déchetteries	Biodéchets	Cartons pro
Référentiel ADEME Grand Est mixte urbain 2019	99 €HT/hab.	62 €HT/hab.	1 €HT/hab.	11 €HT/hab.	20 €HT/hab.	0	5 €HT/hab.
2015	91 €HT/hab.	55 €HT/hab.	1 €HT/hab.	11 €HT/hab.	23 €HT/hab.	0	1 €HT/hab.
2016	86 €HT/hab.	52 €HT/hab.	0 €HT/hab.	11 €HT/hab.	21 €HT/hab.	0	2 €HT/hab.
2017	71 €HT/hab.	47 €HT/hab.	1 €HT/hab.	5 €HT/hab.	17 €HT/hab.	0	2 €HT/hab.
2018	76 €HT/hab.	51 €HT/hab.	2 €HT/hab.	3 €HT/hab.	18 €HT/hab.	0	2 €HT/hab.
2019	83 €HT/hab.	55 €HT/hab.	2 €HT/hab.	5 €HT/hab.	19 €HT/hab.	0	2 €HT/hab.
2020	100 €HT/hab.	60 €HT/hab.	2 €HT/hab.	13 €HT/hab.	23 €HT/hab.	0	2 €HT/hab.
2021	101 €HT/hab.	63 €HT/hab.	2 €HT/hab.	5 €HT/hab.	29 €HT/hab.	0	1 €HT/hab.
2022	108 €HT/hab.	65 €HT/hab.	1 €HT/hab.	10 €HT/hab.	31 €HT/hab.	0,5 €HT/hab.	1 €HT/hab.



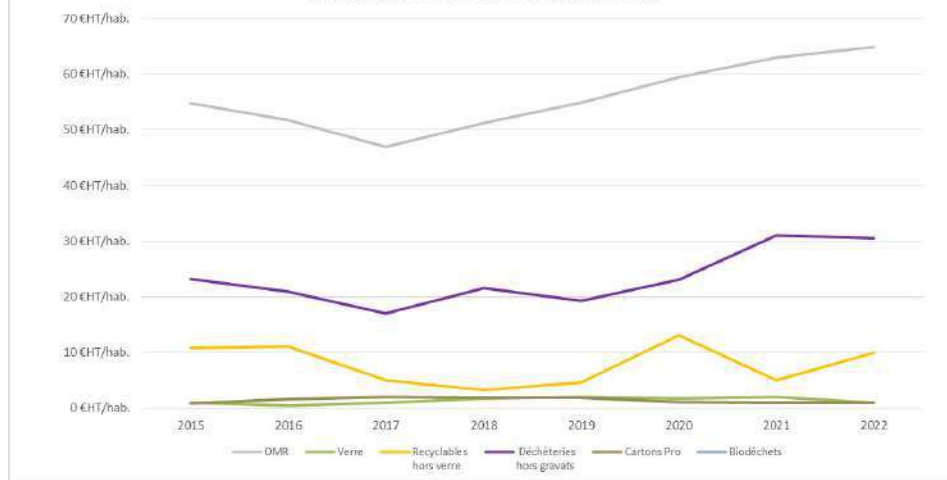
Évolution des coûts aidés en € HT / habitant

Evolution des coûts à l'habitant par flux

Évolution des ratios collectés en kg/hab/an



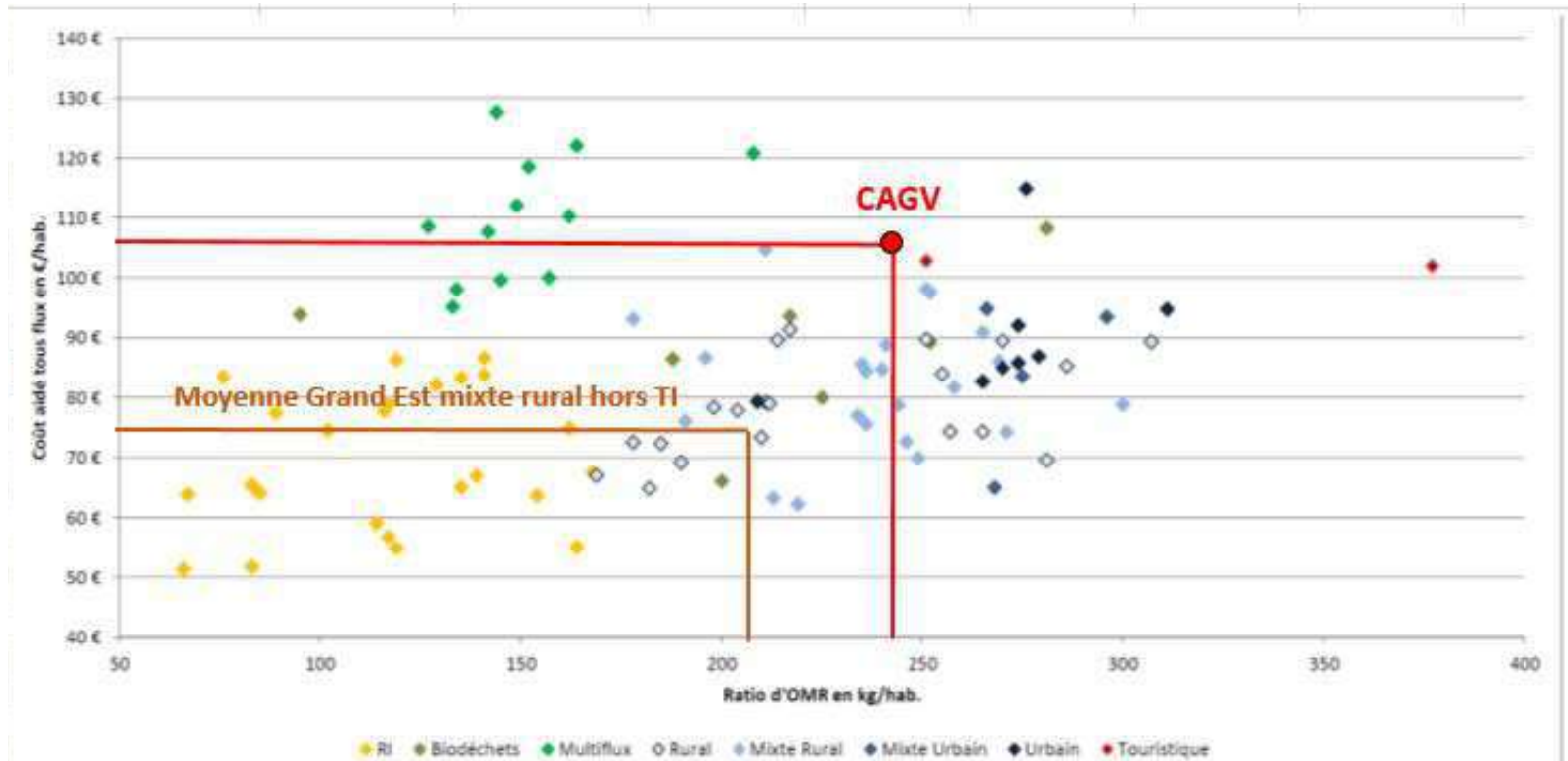
Évolution des coûts aidés en €/HT/habitant



Comparaison des coûts avec d'autres collectivités

Coûts aidés en €HT/hab./an	Tous flux	OMR	Verre	Recyclables	Déchèteries	Biodéchets	Cartons pro
CA Verdun 2022	108 €HT/hab.	65 €HT/hab.	1 €HT/hab.	10 €HT/hab.	31 €HT/hab.	0,5 €HT/hab.	1 €HT/hab.
Comparaison avec la moyenne (pondérée) :	Grand Est Mixte rural hors TI, collectes biodéchets et multiflux						
Référentiel données 2019	77 €HT/hab.	48 €HT/hab.	1 €HT/hab.	5 €HT/hab.	22 €HT/hab.		2 €HT/hab.
Ecart à la moyenne en €/hab.	31 €HT/hab.	17 €HT/hab.	1 €HT/hab.	5 €HT/hab.	9 €HT/hab.		1 €HT/hab.
Comparaison avec la moyenne (pondérée) :	Grand Est Mixte urbain hors TI, collectes biodéchets et multiflux						
Référentiel données 2019	99 €HT/hab.	62 €HT/hab.	1 €HT/hab.	11 €HT/hab.	20 €HT/hab.		5 €HT/hab.
Ecart à la moyenne en €/hab.	9 €HT/hab.	3 €HT/hab.	1 €HT/hab.	1 €HT/hab.	11 €HT/hab.		4 €HT/hab.
Comparaison avec la moyenne (pondérée) :	Meuse						
Référentiel données 2019	84 €HT/hab.	50 €HT/hab.	1 €HT/hab.	9 €HT/hab.	22 €HT/hab.		2 €HT/hab.
Ecart à la moyenne en €/hab.	16 €HT/hab.	10 €HT/hab.	1 €HT/hab.	1 €HT/hab.	9 €HT/hab.		1 €HT/hab.

A noter que toutes les collectivités n'ont pas le même niveau de service. (collecte PàP ou PAV(E), nombre de déchetterie, etc....) et que les données 2022 de la CAGV sont comparées avec des données 2019. Le taux de TGAP n'est donc pas le même et les collectes de biodéchets n'étaient pas développées.



Position de la CAGV à l'échelle de la Région Grand Est

Bilan et perspectives

Bilan 2022

Evolution des coûts

Le coût aidé pour la CAGV est de 108 € HT/habitant en 2022. En comparaison avec la même typologie d'habitat, mixte rural, ce coût est plus élevé que le coût national médian pour la même typologie d'habitat (99€ HT/habitant pour un territoire mixte urbain selon Référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion).

L'augmentation la plus importante du coût concerne les ordures ménagères et la déchetterie. cela s'explique notamment par l'augmentation de la TGAP

A noter que 60% du coût aidé de la CAGV est affecté à la gestion et aux traitement des OMR, ce qui est dans la moyenne des ratios observés à l'échelle du Grand Est ou du territoire national (60%).

Enfin la proportion relative aux actions de prévention est similaire aux ratios observés par ailleurs (1 à 2%).

Evolution des tonnages (tous flux)

Les tonnages collectés ainsi que les ratios par habitant ont baissé pour les ordures ménagères, passant de 251 kg/hab à 244 kg/hab.

Même si nous constatons une légère baisse des tonnages collectés en sélectif et verre, ces données sont à relativiser car les ratios par habitant sont relativement stables.

Les recyclables hors verre ont légèrement augmenté (39 kg/hab en 2021 contre 38 kg/hab en 2020) avec une performance toujours grandement supérieure sur l'ancien périmètre REOMI où environ 15 kg/hab de plus sont recyclés bien que l'on constate une légère tendance à la baisse sur ce périmètre.

Le tonnage collecté de verre s'est stabilisé entre 2021 et 2022, avec toujours de forte disparité, jusqu'à 15 kg/hab entre la ville de Verdun et l'ex CC de Charny.

La baisse des apports en déchetterie concerne tous les flux mais surtout les déchets verts, ce qui peut s'expliquer d'une part par les conditions météorologiques et d'autre part par le développement de la prévention (marché de broyage, prêt de broyeurs...).

Perspectives 2023

L'année 2023 va être une année décisive dans l'orientation politique de la gestion des déchets :

- Lancement de la collecte des biodéchets et déploiement des abris-bacs
- Etude de la faisabilité de la mise en place d'une Redevance Spéciale pour les non ménagers
- Renouvellement des bacs à ordures ménagères
- Délégation d'une partie de la prévention / communication au titulaire du marché
- Ajout d'un mécanisme de rémunération à la performance pour le titulaire du marché
- Récupération des marchés de collecte et de traitement des déchets de voirie
- Déploiement de corbeilles de voirie bi-flux

Les opérations de sensibilisation et de prévention sont également prévues avec :

- La poursuite des opérations de dotations de composteurs,
- Renforcement de la gestion des déchets vert sur site (jardin ou commune)
- Poursuite des opérations de sensibilisation des particuliers, des institutions publiques, des entreprises à l'acte de TRI
- Mise en place d'une politique de lutte contre les dépôts sauvages
- Un programme d'animations à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Annexes

Détail de quelques données techniques

OMr	2017	2018	2019	2020	2021	2022	kg/hab 2022
Ex C.C.V.	6159,93	6256,16	6069,70	5913,12	5928,70	5704,32	266
dont containers enterrés	85,34	293,54	442,04	520,20	552,84	538,32	119
Ex C.C.C.	749,23	810,32	820,18	874,35	945,20	918,34	167
Belleray	NC	89,57	94,75	76,11	79	74,99	143
Total (en tonnes)	6909,16	7156,05	6984,63	6863,58	6952,90	6697,65	244

Sélectif	2017	2018	2019	2020	2021	2022	kg/hab 2022
Ex CCV	666,84	658,23	620,73	704,22	738,70	744,18	35
dont containers enterrés	22,87	77,38	116,88	115,38	123,74	122,18	27
Ex CCC	269,77	259,97	261,24	288,88	302,28	291,24	53
Belleray	NC	21,16	29,06	23,34	25,14	23,84	45
Total (en tonnes)	936,61	939,36	911,03	1016,44	1066,12	1059,26	39

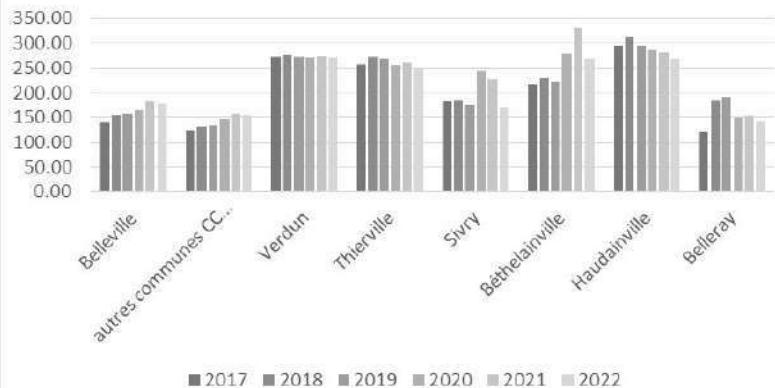
Verre	2017	2018	2019	2020	2021	2022	kg/hab 2022
Ex CCV	541,59	589,86	585,32	548,54	599,42	569,28	27
dont conteneurs enterrés	5,92	19,04	48,78	37,34	59,82	38,88	9
Ex CCC	235,89	243,46	231,24	234,08	248,02	235,68	43
Belleray	NC	16,54	17,54	19,72	18,36	16,28	31
Total (en tonnes)	777,48	849,86	834,10	802,34	865,80	821,2	30

Evolution des tonnages en tonnes et ratios de collecte en kg/hab

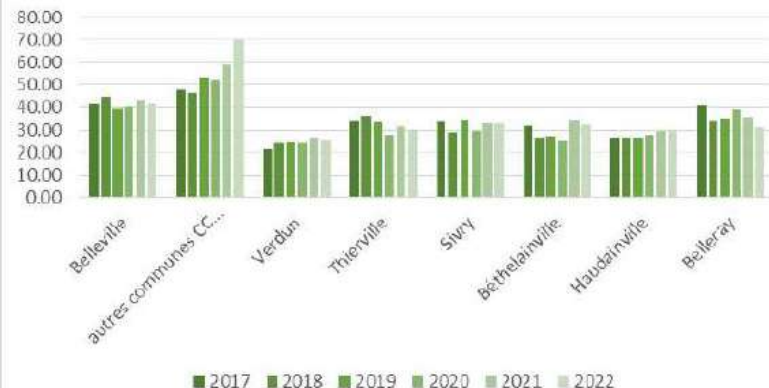
	OM					Recyclables hors verre					Verre				
Commune	Ratio 2018 en kg/hab	Ratio 2019 en kg/hab	Ratio 2020 en kg/hab	Ratio 2021 en kg/hab	Ratio 2022 en kg/hab	Ratio 2018 en kg/hab	Ratio 2019 en kg/hab	Ratio 2020 en kg/hab	Ratio 2021 en kg/hab	Ratio 2022 en kg/hab	Ratio 2018 en kg/hab	Ratio 2019 en kg/hab	Ratio 2020 en kg/hab	Ratio 2021 en kg/hab	Ratio 2022 en kg/hab
Référentiel ADEME 2017 Meuse	211					47					36				
Verdun	276	270	271	275	270	29	28	32	35	36	24	25	24	27	26
Thierville	272	269	255	262	248	28	26	29	31	30	36	33	28	32	30
Sivry-la-Perche	185	177	245	227	171	33	20	60	50	49	29	35	29	33	33
Béthelainville	232	226	278	329	268	36	23	40	36	36	27	27	25	35	32
Haudainville	312	294	285	281	268	24	24	31	31	30	27	27	28	30	30
Belleville	156	158	164	182	177	49	48	51	54	52	45	39	40	43	41
Charny (+ autres communes ex CC Charny)	127	135	158	158	155	42	46	53	56	55	41	45	42	45	70
Belleray	185	191	150	154	143	44	59	46	47	45	34	35	36	36	31
TOTAL CAGV	249	246	245	251	244	33	32	36	38	39	30	29	28	31	30

Ratios de collecte en kg/hab détaillés par communes

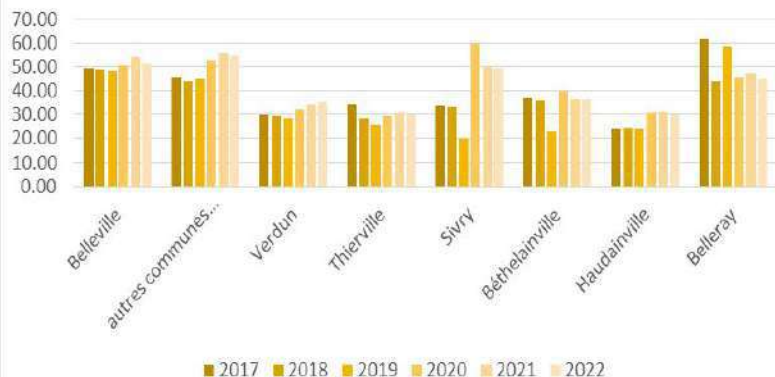
Ratio OM en kg/hab



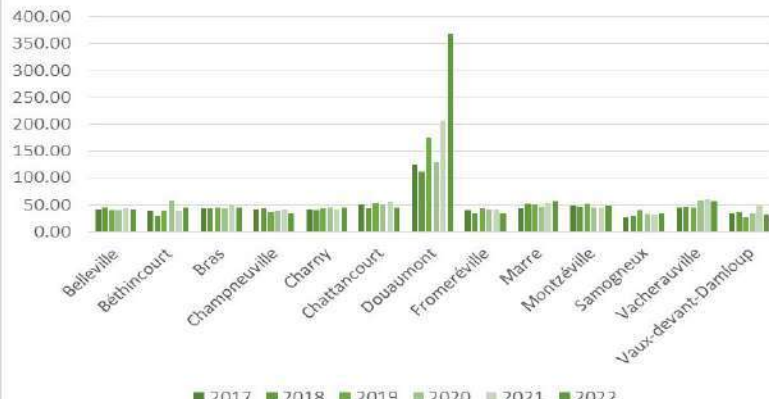
Ratio verre en kg/hab



Ratio sélectif en kg/hab



Ratio verre en kg/hab



Reporting mensuel des visites Déchetterie 2022

Date : 07/02/2023

Filiale : SUEZ RV NORD EST

Agence : EST



DECHETTERIE DE THIERVILLE SUR MEUSE

Communes Descrivies	Nbre d'habitants	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Nbre total visites / an
Beaumont en Verdunois	0 hab		2			9	5	4		1	2	2		25
Beileray	484 hab	25	17	15	13	32	29	27	46	37	33	26	25	325
Belleville	3 137 hab	408	268	974	828	1004	794	858	772	777	836	549	430	8 498
Bethelainville	186 hab	23	10	4	16	12	24	9	38	18	14	11	8	187
Bethincourt	35 hab	10	3	5	10	5	2	6	11	2	7	7	8	76
Bezinvaux	0 hab	5	1			1	2	1	5	4	1			20
Brabant	127 hab	12	8	4	3	9	15	9	19	15	14	4	5	117
Bras sur Meuse	550 hab	108	66	91	55	95	191	185	183	171	206	140	91	1 582
Champneuville	105 hab	15	14	17		5	10	16	10	9	26	20	13	155
Charny	466 hab	68	47	75	28	48	108	140	76	107	155	113	77	1 043
Chattan-court	180 hab	10	8	22	15	7	15	20	23	25	12	19	11	187
Consenvoye	304 hab	21	9	2	5	11	17	17	16	13	11	16	10	148
Cumièrre le Mort Homme	0 hab	1					1			1	1			4
Douaumont	5 hab	4	4	1		4	10	4	4	2	1	3	4	41
Fleury devant Douaumont	0 hab					1	1	1						3
Forges	120 hab	7	2	3	2	1	1	9	9	10	3	4	7	58
Fromeréville	228 hab	47	10	35	32	10	19	40	14	41	50	31	20	349
Gercourt	123 hab	10		2	2	1	6	5	6	4	4	5	6	51
Haudainville	977 hab	28	19	19	13	5	25	23	14	58	57	47	32	341
Hauumont près Samogneux	0 hab							1	1	1				3
Louvement Cote du Poivre	0 hab					1		1		1				3
Marre	151 hab	15	2	8	6	5	19	21	15	47	29	18	8	193
Montzeville	165 hab	10	6	6	4	4	4	7	12	7	8	12	9	90
Ornes	5 hab				2	4		4	2		1	2	1	18
Rognéville	49 hab	7	1	3	1	4	9	7	9	5	1	1		48
Samogneux	41 hab	10	3	2		13	13	14	20	9	7	9	12	112
Sivry la Perche	299 hab	8	9	5	23	11	30	48	43	30	23	36	21	287
Thierville	2 748 hab	662	355	772	927	815	1232	1330	1298	1344	1438	926	787	11 886
Vacherauville	119 hab	38	26	20	15	32	56	51	65	52	49	39	40	483
Vaux dvt Damioup	55 hab			2	4									6
Verdun	19 300 hab	1386	819	2269	1995	3302	2543	2785	2800	2208	2421	1789	1505	25 812
TOTAL communes	7 440 hab	2938	1709	4356	3995	5452	5181	5643	5511	4999	5411	3829	3130	52 148